12 B 1476

B 5995

Philippe TORDJMAN AUDIT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40.000 €
Siège social : 14 Allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 539 893 073

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2017
Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37.330 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale : 1.867 euros

Soit un solde de ..... : 35.463 euros

- En totalité au compte « autres réserves », soit : 35.463 euros.

Rappel des dividendes distribués :

Il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme,

Philippe TORDJMAN
Président

Philippe TORDJMAN AUDIT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40.000 €
Siège social : 14 Allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 539 893 073

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

Monsieur Philippe TORDJMAN, associé unique et Président de la Société Philippe TORDJMAN AUDIT a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité de la société a été de développer la clientèle.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société a pour objectif de trouver de nouveaux clients.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 140.537 euros (contre 107.148 euros N-1) ;
- Le total des produits d'exploitation est de 152.537 euros (contre 107.148 euros N-1) ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 107.025 euros (contre 73.427 euros N-1) ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 45.512 euros (contre 33.721 euros N-1) ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euro (idem N-1) ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 0 euro (idem N-1) ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier nul, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 45.512 euros (contre 33.721 euros N-1). Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de 8.182 euros (contre 5.058 euros N-1), le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 37.330 euros (contre 28.663 euros N-1).

Au 30 juin 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 129.099 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37.330 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale : 1.867 euros

Soit un solde de ..... : 35.463 euros

- En totalité au compte « report à nouveau », soit : 35.463 euros.

Rappel des dividendes distribués :

Il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Convention entre la Société et la SCI BULOBA :

1) <u>Société contractante :</u> **SCI BULOBA**
Dont M. Philippe TORDJMAN est gérant associé

<u>Nature et objet :</u> Bail du 02/11/2014

<u>Modalités :</u> Le montant des loyers versés à la SCI s'élève à 11.070 € H.T. pour l'exercice clos au 30 juin 2017 et le montant des charges s'élève à 2.040 €.

Le Président
Philippe TORDJMAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS Philippe TORDJMAN AUDIT** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 14 Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 3 9 8 9 3 0 7 3 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30062017 Net 3	N-1 30062016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	3 259	AQ 703	2 556	2 882
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 989	AU 1 384	605	1 269
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	**5 248**	BK **2 087**	**3 161**	**4 150**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	75 506	BY 14 575	60 931	32 083
	Autres créances (3)	BZ	30 224	CA	30 224	38 635
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	34 783	CG	34 783	34 070
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	**140 513**	CK **14 575**	**125 938**	**104 788**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**145 761**	1A **16 662**	**129 099**	**108 938**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE ORIGINAL
Ph. TORDJMAN
SPECIMEN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS Philippe TORDJMAN AUDIT** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 933	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	27 230	
	Report à nouveau	DH	3 874	3 874
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 330	28 663
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	110 367	73 037
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 048	2 736
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 243	17 994
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 441	15 171
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	18 732	35 901
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	129 099	108 938

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 732	35 901
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS Philippe TORDJMAN AUDIT** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	140 537	FH		FI	140 537		107 148
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**140 537**	FK		FL	**140 537**		**107 148**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	12 000		
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**152 537**		**107 148**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	91 091		59 778
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	299		670
	Salaires et traitements *					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	989		979
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	14 575		12 000
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	72		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**107 025**		**73 427**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**45 512**		**33 721**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**45 512**		**33 721**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise **SAS Philippe TORDJMAN AUDIT** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	8 182	5 058
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	152 537	107 148
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	115 207	78 485
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	37 330	28 663

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 30/06/2017

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **129 099** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **152 537** euros et un total **charges** de **115 207** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **37 330** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2016** et finit le **30/06/2017.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'est à constater pour l'exercice clos le 31/12/2015.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

A la date d'établissement de la présente annexe, nous n'avons eu connaissance d'aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice comptable susceptible de remettre en cause les éléments présentés.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014 homologué par arrêté du 8 Septembre 2014.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

précédent.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté. En effet, dans le cadre des nouvelles règles comptables applicables pour la première fois le 1er janvier 2005, il n'a pas été possible pour les biens présents à cette date d'envisager la méthode par composants compte tenu d'un manque d'informations détaillées et significatives. La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur en particulier pour les comptes d'actifs. Il a donc été décidé d'appliquer la méthode simplifiée (prospective) de passage aux amortissements des immobilisations non décomposables.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et coporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition et après déduction des rabais commercaiux, remises, escomptes de règlements obtenus ou à leur coût de production.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présenta pas d'impact significatif,

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposées.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

L'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d 'amortissement des immobilisations non décomposables:

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Brevets, logiciels	L	de 1 à 4 ans
Constructions	L	de 5 à 10 ans
Agencement des constructions	L	10 ans
Matériel et outillage industriels	L	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	L	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	L	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	L	de 3 à 5 ans
Mobilier	L	de 2 à 10 ans

L : Linéaire, D : Dégressif

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Néant.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les engagements de la société en matière de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnées en engagements financiers données, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date de calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)

- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)

- taux d'actualisation retenu à 2.50 %

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Indemnité de départ à la retraite

Tranche d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	Moins d'un an	Non significatif
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
Moins de 30 ans	Plus de 30 ans	
Engagement total		Non significatif

Hypothèses de calculs de retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à croissance 2,5% pour les cadres et 2 % pour les non cadres
- turn-over faible
- table de mortalité INSEE 2014
- taux d'inflation 0,10%
- taux de rendement : 1,00%
- taux d'actualisation : 0,8991 %

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		Non significatif	

Médaille du travail

Aucun engagement n'a été pris par la société en matière de médailles du travail.

Engagements financiers et autres informations

Engagements financiers: Néant

Détail des cautions données : Neant

Informations relatives au CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année 2015 a été constaté au compte 444 – Etat-impôt sur les bénéfices pour un montant de 0 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel-CICE.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €.
La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.
Au titre de l'exercice écoulé, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 0 euros, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	0 €
Total	0 €

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	3 259					3 259
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	1 989					1 989
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 248					5 248
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL	5 248					5 248

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	378	326		703
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	721	663		1 384
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 098	989		2 087
	TOTAL	1 098	989		2 087

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles, corporelles, des titres mis en équivalence, titres de participation, autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	12 000	14 575	12 000	14 575
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**12 000**	**14 575**	**12 000**	**14 575**
	TOTAL GENERAL	**12 000**	**14 575**	**12 000**	**14 575**
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation, - financières, - exceptionnelles }		14 575	12 000	
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	30/06/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	17 490	17 490	
	Autres créances clients	58 016	58 016	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 512	1 512	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	28 712	28 712	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**105 730**	**105 730**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		30/06/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 243	1 243		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 857	1 857		
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 584	12 584		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 048	3 048		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**18 732**	**18 732**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	3 048

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	30/06/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		

NEANT

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **30/06/2017**

Total des Charges à payer	

NEANT

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**	30/06/2017
Total des Produits à recevoir	

NEANT

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/06/2017
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	30/06/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**40 000,00**	**1,0000**	**40 000,00**

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

NEANT

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT